

Besoin d'aide maman perdue

Par angelina3007, le 20/04/2009 à 13:59

Bonjour,

j'ai un enfant de deux ans que le pére a reconnu mais aprés la naissance il m'a annoncé que j'aurais du avorter qu'il veut pas étre pére, que je devrais me débrouiller seul. Cele fait plus d'un an et demi qu'il n'est pas venu voir son enfant. Il ne réspécte pas la décision du juge du DVH et de la pension. J'en ai référé à la caf, pour la pension. J'ai reçu un appel du pére qui m'a insulté de tout les noms et m'a dit que j'avais plus intéret de faire cela et que je devrais dire qu'il me donne la pension ce qui est archi faux il m'a menacé que si je ne fesait pas comme il veut il me rendera la vie impossible. J'ai trés peur de lui car il me frappait quand j'était enceinte. Je suis vraiment triste de plus, que mon enfant porte juste son nom, alors qu'il n'a jamais participait à aucun frais et n'a aucun lien afféctif avec l'enfant.

Ma quéstion serait y a t'il un moyen judiciaire pour qu'il abandonne sa patérnité et qu'on enléve son nom de famille à mon enfant, et n'ai plus aucun droit sur l'enfant, c'est certain qu'il sera d'accord?cela peut il se faire?

Par parentpourtoujours, le 20/04/2009 à 18:57

oui il est possible de le faire, voir avec un avocat.

concernant les menaces, si vous avez des preuves : sms, courriers, mail, messages sur répondeur, déposez plainte pour menaces au commissariat !